

## Séance ordinaire du 14 janvier 2013

### Province de Québec

Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue ce 14<sup>ième</sup> jour de janvier deux mille treize (14-01-2013) à 19 h 30, au 1260 rue Saint-Alphonse.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Robert Landry, maire  
M. Richard St-Pierre, conseiller  
M. Jocelyn Isabelle, conseiller  
Mme Francine Boulanger, conseillère  
M. Marc Bastien, conseiller  
M. Nicolas Gauthier, conseiller  
M. Gaëtan Léveillé, conseiller

### **FORMANT QUORUM**

#### **Ouverture de la séance**

La session est ouverte à dix-neuf heures trente (19 h 30) sous la présidence de Monsieur Robert Landry, maire. Madame Nathalie Vallée, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

#### **1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

##### **Ordre du jour**

Ouverture de la séance

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mot du maire

2. Adoption des procès-verbaux

3. Correspondance

4. Trésorerie

5. Adoption des comptes fournisseurs

6. Engagements de crédits – Janvier 2013

7. Dépôt du procès-verbal de correction – Résolution numéro 2012-09-341

8. Augmentation des salaires 2013 – Cadres et employés non syndiqués

9. ADMQ – Adhésion 2013

10. ADMQ – Inscription au programme de perfectionnement

11. Octroi de contrat – PG Solutions – Gestion de la carte JMap

12. Mandat – Pluritec – Modification plans et devis – Services municipaux prolongement rues des Gouverneurs et des Seigneurs

13. Octroi de contrat – Entretien des lumières de rue

14. Rénovation et réaménagement de l'hôtel de ville – Directives de changement numéros E-01, E-02, E-03, E-04, E-05, M-02 et DCA-5

15. Demande de permission de voirie ou de permis d'intervention – Ministère des Transports

16. Embauche d'un chauffeur occasionnel

17. Formation - Espaces clos

18. Embauche d'un inspecteur en bâtiment et en environnement – Remplacement congé de maladie

19. Embauche de moniteurs – Kino-Québec – Plaisirs d'hiver

20. Formation directeur des Loisirs – Logiciel Photoshop

## Séance ordinaire du 14 janvier 2013

21. Soirée reconnaissance
  22. Ministère des Transports – Offre de contrat pour le balayage de la chaussée – Autorisation de signataires - Années 2013,2014 et 2015
  23. Affaires diverses
  - 23.1 Rénovation Guy Lord inc. - Rénovation et réaménagement de l'hôtel de ville – Décompte progressif n° 1
  - 23.2 Autorisation de signataires – Entente de départ à la retraite
  - 23.3 Modification de la résolution numéro 2012-12-427 - Calendrier des séances du Conseil municipal
  - 23.4 Motion de félicitations – Employés des travaux de déneigement
  - 23.5 Motion de félicitations – ATJ St-Thomas – Fête de Noël
- Période de questions
24. Clôture de la séance

**2013-01-001**

**EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Nicolas Gauthier et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour en laissant le point «Affaires diverses» ouvert.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### ***Mot du maire***

En ce début d'année 2013, permettez-moi de vous souhaiter au nom de mes collègues et en mon nom personnel une Bonne Année 2013 et que la santé et les petits bonheurs soient au rendez-vous quotidiennement.

L'année 2013 va certainement en être une que les employés administratifs vont se rappeler car, après plusieurs années d'attente, nous allons finalement aménager dans une nouvelle bâtisse qui sera beaucoup plus fonctionnelle et adaptée à notre réalité de croissance. Les travaux de rénovation vont bon train et nous sommes toujours à l'intérieur du budget prévu. Le déménagement est prévu pour la mi-mars et la 1<sup>ère</sup> assemblée publique dans nos locaux devrait avoir lieu le lundi 6 mai.

J'aimerais revenir sur les articles paru dans Le Nouvelliste, soit l'endettement des municipalités ainsi que la croissance démographique.

Concernant l'endettement per capita de notre municipalité, disons qu'il est très difficile de faire des comparaisons entre municipalité pour différentes raisons, par exemple chez-nous, nous devons tenir compte des emprunts effectués pour nos développements domiciliaires qui s'élèvent à environ 2M \$, frais qui sont assumés uniquement par les résidents de ces secteurs. Par contre, nous pouvons vous assurer que notre ratio d'endettement versus notre richesse foncière est nettement en deça de la moyenne provinciale.

Concernant notre décroissance démographique, assurément qu'ils ont modifié leur méthodologie puisqu'en 2012, nous avons encore émis 29 permis de construction de nouveaux logements, ce qui représente environ (29 \*2.3= 67) 67 personnes de plus.

En terminant, nous vous invitons à participer en grand nombre au Carnaval d'hiver qui se tiendra du 1<sup>er</sup> au 3 février 2013.

Robert Landry,  
Maire

## Séance ordinaire du 14 janvier 2013

### 2. Adoption des procès-verbaux

**CONSIDÉRANT** que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 décembre 2012 et de la séance extraordinaire du 10 décembre 2012 ont été remis aux élus au moins quarante-huit (48) heures avant la présente séance;

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil reconnaissent les avoir reçus et lus;

**2013-01-002**

**EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 décembre 2012 et de la séance extraordinaire du 10 décembre 2012 soient et sont adoptés.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### 3. Correspondance

**CONSIDÉRANT** le bordereau de correspondance numéro 14-01-2013 préparé par madame Claudine Bédard greffière adjointe, faisant état de la correspondance du mois;

**2013-01-003**

**EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte le dépôt du bordereau de correspondance numéro 14-01-2013.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### 4. Trésorerie

Rien à ce point

### 5. Adoption des comptes fournisseurs

**2013-01-004**

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu d'approuver :

- les déboursés pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 2012 totalisant 283 801,03 \$.
- les comptes à payer au 31 décembre 2012 au montant de 146 601,06 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Je, soussignée, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

En foi de quoi, je donne le présent certificat.

---

Nancy Larocque.  
Secrétaire-trésorière adjointe

**Marc Damphousse notaire inc. – Honoraires professionnels- Achat de l'immeuble sis au 1234, rue Principale de Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie - Nouvel hôtel de ville**

## Séance ordinaire du 14 janvier 2013

2013-01-005

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement de la facture datée du 7 janvier 2013 à Marc Dampousse notaire inc., au montant de 5 190,13 \$, taxes incluses, représentant les honoraires professionnels pour la promesse de vente et d'achat et la vente par Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie en faveur de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès, de l'immeuble sis au 1234, rue Principale, lot numéro 2 545 744 du cadastre du Québec.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**Excavation Louis Lasnier inc.- Développement domiciliaire rue Des Seigneurs Phase IV – Décompte progressif n° 3 - Réception définitive des ouvrages**

2013-01-006

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise, suite à la recommandation de la firme d'ingénieurs-conseils Pluritec, le paiement de la facture LsLr2078 à Excavation Louis Lasnier inc., au montant de 20 713,50 \$, taxes incluses, représentant le décompte progressif n° 3, pour la retenue de garantie relative aux travaux d'infrastructures du prolongement de la rue Des Seigneurs, phase IV, réalisés au 30 novembre 2012;

Il est de plus résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la municipalité, les documents de la réception définitive des ouvrages. (rés. 2010-05-188)

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**Construction et Pavage Boisvert inc. – Développement domiciliaire Réal Pellerin (Place Du Moulin) – Décompte progressif final n° 3**

2013-01-007

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise, suite à la recommandation de de la firme BPR-Infrastructure inc., le paiement de la facture numéro 65103 à Construction et Pavage Boisvert inc., au montant de 15 783,99 \$, taxes incluses, représentant le décompte progressif final n° 3, pour les travaux de génie civil dans le dossier du développement domiciliaire Réal Pellerin (Place Du Moulin), réalisés au 30 octobre 2012;

Il est de plus résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la municipalité le décompte progressif final n° 3. (rés.2010-04-151)

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**Construction et Pavage Boisvert inc. – Travaux de remplacement des conduites rue Principale – Décompte progressif n° 1**

**CONSIDÉRANT** la recommandation de l'ingénieur de la MRC de Maskinongé, M. Maxime Boisvert, à l'effet de payer le montant de 404 824,91 \$ résultant du décompte progressif n° 1 pour le projet de remplacement des conduites sur la rue Principale, lequel montant inclut la retenue de 10 % et la retenue spéciale pour le non-respect du délai contractuel (19 jours) ainsi que les directives de changements numéros 1 et 2 et l'ajout d'une vanne sur le réseau d'aqueduc;

2013-01-008

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement de la facture numéro 65374 à Construction et Pavage Boisvert inc., au montant de 404 824,91 \$,

## Séance ordinaire du 14 janvier 2013

représentant le décompte progressif n° 1, pour les travaux de remplacement des conduites de la rue Principale, réalisés au 30 novembre 2012. (rés. 2012-09-340)

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### **CTAFCM – Quote-part 2013 - Service de transport adapté**

**2013-01-009**

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement de la facture numéro 4592 à la Corporation de Transport Adapté de Fran-che-mont, au montant de 5 304,50 \$, constituant le premier versement de la quote-part 2013 pour ce service.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### **CRSBP du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie inc. – Contribution municipale 2013**

**2013-01-010**

Il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement des factures # 18378 et 18415 au CRSBP du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie inc., totalisant 26 178,14 \$, taxes incluses et représentant la contribution municipale 2013 des bibliothèques de Saint-Étienne-des-Grès et de Saint-Thomas-de-Caxton.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### **Québec Municipal – Renouvellement de l'adhésion pour l'année 2013**

**2013-01-011**

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement de la facture 00679-2013 à Québec Municipal, au montant de 574,88 \$, pour le renouvellement de l'adhésion pour l'année 2013.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### **Association des chefs en sécurité incendie du Québec – Cotisation annuelle Daniel Isabelle**

**2013-01-012**

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement de la facture numéro 8340, au montant de 252,95 \$, à l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec représentant la cotisation annuelle du directeur incendie, Daniel Isabelle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### **PG Solutions – Contrats d'entretien et soutien des applications pour 2013**

**2013-01-013**

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement des factures CESA09391 et CESA09392 à PG Solutions, totalisant 12 940,45 \$, taxes incluses, représentant les contrats d'entretien et soutien des applications financières et du gestionnaire municipal pour l'année 2013.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

## Séance ordinaire du 14 janvier 2013

### Infoteck – Banque de temps pour soutien technique

2013-01-014

Il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement de la facture numéro 281767, au montant de 1 378,55 \$, taxes incluses, à l'entreprise Infoteck pour le renouvellement d'une banque de temps de vingt heures de services pour le soutien technique informatique.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### BPR-Infrastructure inc. - Honoraires professionnels – Surveillance des travaux – Réfection rue Saint-Joseph

2013-01-015

**EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement de la facture numéro 15031150 à BPR-Infrastructure inc., au montant de 5 748,75 \$, taxes incluses, représentant les honoraires professionnels pour la surveillance des travaux de réfection de la rue Saint-Joseph, pour la période se terminant le 24 novembre 2012. (rés. : 2012-10-355)

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### Entente loisirs et sports – Subvention pour l'infrastructure de l'aréna – Municipalité de Saint-Boniface

2013-01-016

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le versement de 1 200 \$ à la Municipalité de Saint-Boniface, à titre de subvention pour l'infrastructure de l'aréna pour l'année 2011-2012 et ce, en vertu de l'entente loisirs et sports intervenue entre les deux municipalités.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### Fondation Rues principales – Honoraires professionnels – Plan directeur d'aménagement – 4<sup>e</sup> versement

2013-01-017

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement de la facture n° 05840 à la Fondation Rues principales, au montant de 5 432,57 \$, taxes incluses, représentant le quatrième et dernier versement pour la réalisation du Plan directeur d'aménagement. (résolution 2011-07-225)

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### Pluritec - Honoraires professionnels – Rénovation et aménagement de l'hôtel de ville

2013-01-018

**EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement des factures numéros 11160-01 et 11161-02 à Pluritec aux montants respectifs de 13 107,15 \$ et 3 319,91 \$, taxes incluses, totalisant un montant de 16 427,06 \$ taxes incluses et représentant les honoraires professionnels pour le projet de rénovation et d'aménagement de l'hôtel de ville. (rés. : 2012-03-087 et 2012-11-396)

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### MRC de Maskinongé — Surveillance asphaltage 5<sup>e</sup> Rang

## Séance ordinaire du 14 janvier 2013

2013-01-019

**EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement de la factures n° 20120550 à la MRC de Maskinongé, au montant de 162,50 \$ représentant des honoraires professionnels pour la surveillance des travaux d'asphaltage du 5<sup>e</sup> Rang.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### **MRC de Maskinongé — Surveillance aqueduc rue Principale**

2013-01-020

**EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement de la facture n° 20120552 à la MRC de Maskinongé, au montant de 822,50 \$, représentant des honoraires professionnels pour la surveillance des travaux d'aqueduc de la rue Principale.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### **6. Engagements de crédits – Janvier 2013**

2013-01-021

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Francine Boulanger et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adopte les engagements de crédits suivants :

#### **Engagements de crédits :**

Description	Compte G/L	Montant
Tubes à glisser (2X 229.84 \$) (transport inclus)	02.701.50.649	459.68 \$
Supports – aide pour patinage (2X 36.28 \$)	02.701.30.521	72.56 \$
Location d'un chapiteau – Dany Le Magicien – Carnaval	02.701.50.516	384.91 \$
Perforateur électrique	02.130.00.640	164.96 \$
Ensemble de lames mobiles	02.330.20.525	5 000.00 \$
Pneu avant pour excavatrice	02.320.20.525	1 000.00 \$
Grille ventilation salle communautaire	02.701.20.522	455.00 \$
Refaire joints caserne	02.220.10.522	560.00 \$
Peinture caserne	02.220.10.522	455.00 \$
Lampes de poche (2X154.51 \$)	02.220.00.649	309.02 \$
1 habit de combat (bunker)	23.030.00.725	1 911.37 \$
Impression de la carte routière (500 copies)	02.130.00.345	603.76 \$
Pochettes de presse (500 exemplaires)	02.130.00.345	989.78 \$
Affiches déroulantes (2X120.97 \$) conception graphique (32.99 \$)	02.130.00.345	274.93 \$
<b>Total</b>		<b>12 640.97 \$</b>

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### **7. Dépôt du procès-verbal de correction – Résolution numéro 2012-09-341**

La directrice générale et secrétaire-trésorière procède au dépôt du procès-verbal de correction effectué le 9 janvier 2013 visant à préciser la résolution 2012-09-341 conformément à l'article 202.1 du *Code Municipal*.

**CONSIDÉRANT** le dépôt du procès-verbal de correction de la résolution 2012-09-341;

## Séance ordinaire du 14 janvier 2013

2013-01-022

**EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès prend acte du procès-verbal de correction déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière en vertu de l'article 202.1 du *Code municipal* visant la résolution 2012-09-341 et qu'il s'en déclare satisfait.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### **8. Augmentation des salaires 2013 – Cadres et employés non syndiqués**

2013-01-023

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Richard St-Pierre et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès augmente, rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2013, de 2,8 % le salaire des cadres et des employés non syndiqués;

Il est de plus résolu qu'une indemnité de 0,48 \$ du kilomètre sera allouée à ces employés pour l'utilisation de leur véhicule personnel lors des déplacements autorisés dans le cadre de leur fonction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### **9. ADMQ – Adhésion 2013**

2013-01-024

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise de payer à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) un montant de 1 382 \$ représentant les cotisations annuelles 2013, incluant les assurances, pour mesdames Nathalie Vallée, directrice générale et secrétaire-trésorière, et Nancy Larocque, secrétaire-trésorière adjointe.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### **10. ADMQ – Inscription au programme de perfectionnement**

2013-01-025

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Marc Bastien et il est résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Nathalie Vallée, à assister à la formation suivante dispensée par l'Association des directeurs municipaux et de défrayer tous les frais inhérents à cette formation dont le coût d'inscription mentionné ci-après :

Titre du cours	Date et endroit	Coût
Gestionnaire et exécutant, bien vivre la dualité des tâches et Négocier les contrats municipaux	6 février 2013 Shawinigan	270 \$ avant taxes

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### **11. Octroi de contrat – PG Solutions – Gestion de la carte JMap**

**CONSIDÉRANT** que dans un proche avenir, les outils utilisés pour la numérisation des matrices graphiques ne permettront plus la mise à jour de l'application «Gestion de carte MapX»;

**CONSIDÉRANT** l'offre de service de la compagnie PG Solution pour effectuer la migration de cette application vers une application plus récente, soit celle de «Gestion de carte JMap»;

## Séance ordinaire du 14 janvier 2013

2013-01-026

**EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyé** de Marc Bastien et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte, l'offre de service de PG Solutions pour effectuer la migration de l'application «Gestion de la carte MapX» vers la nouvelle application «Gestion de la carte JMap» pour un montant de 5 857,98 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### **12. Mandat – Pluritec – Modification plans et devis – Services municipaux prolongement rues des Gouverneurs et des Seigneurs**

2013-01-027

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Gaëtan Léveillé et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès mandate la firme d'ingénieurs-conseils Pluritec afin de modifier les plans et devis pour le prolongement des services municipaux et de l'éclairage sur les rues Des Seigneurs et Des Gouverneurs, selon leur offre de services professionnels révisée et datée du 12 décembre 2012, pour un montant de 3 250 \$, avant taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### **13. Octroi de contrat – Entretien des lumières de rue**

2013-01-028

Il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accorde le contrat d'entretien du réseau d'éclairage public à *Bernard Gauthier (1985) inc. Entrepreneur Électricien* au montant de 5 200 \$ en plus des taxes et ce, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2013, le tout selon les termes de la soumission datée du 27 décembre 2012.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### **14. Rénovation et réaménagement de l'hôtel de ville – Directives de changement numéros E-01, E-02, E-03, E-04, E-05, M-02 et DCA-5**

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de modifier les plans et devis pour les travaux de rénovation et de réaménagement de l'hôtel de ville, puisqu'il y a des problématiques, et ce, selon les directives suivantes :

- Directive n° E-01 : relative au démantèlement du câblage informatique et d'une partie du système d'alarme intrusion;
- Directive n° E-02 : relative aux conduits et boîtes de lecteurs de cartes aux pièces 105 et 115;
- Directive n° E-03 : relative à l'alimentation en BX de la prise
- Directive n° E-04 : relative à la relocalisation de la prise dans le bureau 127
- Directive n° E-05 : relative à l'ajout de conduits dans le mur des salles 102 et 127; d'une boîte sortie local 102 mitoyenne au local 104 et d'une dérivation avec prise de courant pour futur projecteur; au déplacement de la prise du local 112;
- Directive n° M-02 : relative au remontage du conduit de ventilation
- Directive n° DCA-5 : récupérer et relocaliser la porte de la pièce 109

2013-01-029

**EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Nicolas Gauthier et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte les directives de changement numéros E-01, E-02, E-03, E-04, E-05, M-02 et DCA-5 suite à la recommandation de la firme d'architectes Beaudry et Palato inc. et selon les offres de prix suivantes :

## Séance ordinaire du 14 janvier 2013

Directive n° E-01 : 560,10 \$, avant taxes, incluant 15 % d'administration et profit;  
Directive n° E-02 : 997,87 \$, avant taxes, incluant 15 % d'administration et profit;  
Directive n° E-03 : 96,57 \$, avant taxes, incluant 15 % d'administration et profit;  
Directive n° E-04 : 96,57 \$, avant taxes, incluant 15 % d'administration et profit;  
Directive n° E-05 : 450,65 \$, avant taxes, incluant 15 % d'administration et profit;  
Directive n° M-02: 434,12 \$, avant taxes, incluant 15 % d'administration et profit;  
Directive n° DCA-5 : 711,50 \$, avant taxes, incluant 15 % d'administration et profit;

Totalisant un montant de 3 347,38 \$;

Il est également résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire trésorière à signer, pour et au nom de la municipalité, lesdites directives.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### **15. Demande de permission de voirie ou de permis d'intervention – Ministère des Transports**

**CONSIDÉRANT** qu'en vertu des articles 37 et 38 de la *Loi sur la voirie*, tous travaux dans l'emprise d'une route dont la gestion incombe au ministre des Transports doit au préalable obtenir une autorisation écrite du Ministère, par l'entremise d'une permission de voirie ou d'un permis d'intervention;

**2013-01-030**

**EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu :

Que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la signature de la permission de voirie ou du permis d'intervention pour divers travaux que la municipalité pourrait effectuer dans l'emprise ou sur une route de juridiction provinciale;

Que la municipalité se porte garante du fait qu'elle pourrait, en cours d'année, effectuer des travaux sur les routes de juridiction provinciale pour la remise en état des éléments composant la route, pour reconstruire ces routes selon les normes du ministère des Transports et les autres exigences particulières apparaissant dans le permis d'intervention, pour un montant ne dépassant pas 10 000 \$;

Que le Conseil autorise la signature de la permission de voirie ou du permis d'intervention annuels pour ces travaux;

Que le Conseil autorise le directeur des Travaux publics à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tout document pour y donner effet;

Que la présente résolution est valide pour une période de 12 mois à compter de sa date d'adoption.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### **16. Embauche d'un chauffeur occasionnel**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité a adopté par sa résolution numéro 2012-11-404, le 5 novembre 2012, une liste de chauffeurs occasionnels pour effectuer le déneigement des chemins;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité désire ajouter un chauffeur occasionnel à cette liste;

## Séance ordinaire du 14 janvier 2013

**2013-01-031**

**EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès ajoute à la liste des chauffeurs occasionnels, le nom de M. Jean-François Grenier;

Il s'agit d'un poste occasionnel, sur appel, et la classification est ouvrier spécialisé classe I (chauffeur). Cette classification inclut aussi la classe « journalier ». Advenant des besoins aux travaux publics en général, cet ajout à la liste des postes occasionnels pourra aussi être utilisé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### **17. Formation - Espaces clos**

**2013-01-032**

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise MM. Jean-René Duplessis et René Bellemare à suivre la formation «Espaces clos» dispensée par l'équipe STIP qui aura lieu à Saint-Élie-de-Caxton, le 14 janvier 2013. La municipalité accepte également de défrayer les frais inhérents à cette activité, dont l'inscription au montant de 242,00 \$, taxe nette.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### **18. Embauche d'un inspecteur en bâtiment et en environnement – Remplacement congé de maladie**

**CONSIDÉRANT** que suite au congé de maladie de l'inspectrice en bâtiment et en environnement, un avis d'affichage du poste a été placé pour un remplacement temporaire;

**CONSIDÉRANT** que madame Geneviève Massicotte a déjà occupé le poste d'inspectrice en bâtiment et en environnement à titre d'adjointe et qu'elle a signé l'avis d'affichage afin de poser sa candidature;

**2013-01-033**

**EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès embauche madame Geneviève Massicotte au poste d'inspectrice en bâtiment et en environnement pour la période couvrant le congé de maladie et ce, rétroactivement au 30 novembre 2012. Le traitement est en fonction de la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### **19. Embauche de moniteurs – Kino-Québec – Plaisirs d'hiver**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité coopère depuis 7 ans avec Kino-Québec pour promouvoir l'activité physique des citoyens;

**CONSIDÉRANT** que la réponse de nos citoyens à cette activité est très positive;

**2013-01-034**

**EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Francine Boulanger et il est résolu d'autoriser le directeur des loisirs à procéder à l'embauche de deux (2) moniteurs, soit mesdames Jaulie Papillon et Karine St-Louis Paradis, pour une durée de 4 heures à chaque dimanche, pendant une période de six (6) semaines pour l'activité Plaisirs d'hiver, au salaire de 10,90 \$ de l'heure.

**QU'**une somme de 100 \$ soit attribuée aux achats d'équipements en cas de besoin.

## Séance ordinaire du 14 janvier 2013

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### **20. Formation directeur des Loisirs – Logiciel Photoshop**

**2013-01-035**

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le directeur des Loisirs à participer à une formation dispensée par le Cégep de Trois-Rivières, sur les techniques de base du logiciel Photoshop qui aura lieu le 25 janvier et le 1<sup>er</sup> février 2013. La municipalité accepte également de défrayer les frais inhérents à cette activité, dont l'inscription au montant de 45,00 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### **21. Soirée reconnaissance**

**2013-01-036**

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise une dépense de 1 500 \$ pour la tenue de la soirée reconnaissance des employés de la municipalité et des membres du conseil municipal tenue le 12 janvier 2013 à l'Auberge Escapade Inn à Shawinigan. Une contribution de 10 \$ est demandée aux employés et membres du conseil et de 20 \$ pour les conjoints (es).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### **22. Ministère des Transports – Offre de contrat pour le balayage de la chaussée – Autorisation de signataires - Années 2013,2014 et 2015**

**CONSIDÉRANT** que le ministère des Transports offre une compensation pour le balayage des routes sur le territoire de la municipalité qui sont à l'entretien du Ministère, pour les années 2013, 2014 et 2015, pour un montant annuel de 644,82 \$;

**CONSIDÉRANT** que le balayage sera effectué sur une longueur de 2 370 m ;

**2013-01-037**

**EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte l'offre du ministère des Transports pour le balayage des routes, pour les années 2013, 2014 et 2015, au montant annuel de 644,82 \$, et autorise le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer les documents relatifs à ce marché.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### **23. Affaires diverses**

#### **23.1 Rénovation Guy Lord inc. - Rénovation et réaménagement de l'hôtel de ville – Décompte progressif n° 1**

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la firme d'architectes Beaudry et Palato inc., à l'effet de payer le montant de 93 884,41 \$ résultant du décompte progressif n° 1 pour le projet de rénovation et de réaménagement de l'hôtel de ville, lequel montant inclut la retenue de 10 % ;

**2013-01-038**

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement de la facture numéro 3137 à Rénovation Guy Lord inc., au montant de 93 884,41 \$, représentant le décompte progressif n° 1, pour les travaux de

## Séance ordinaire du 14 janvier 2013

rénovation et de réaménagement de l'hôtel de ville, réalisés au 20 décembre 2012. (rés. 2012-09-327)

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### **23.2 Autorisation de signataires – Entente de départ à la retraite**

**2013-01-039**

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le maire et la Directrice générale et Secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès, l'entente de départ à la retraite de M. Claude Bournival.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### **23.3 Modification de la résolution numéro 2012-12-427 - Calendrier des séances du Conseil municipal**

**2013-01-040**

Il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès modifie la résolution numéro 2012-12-427 adoptée le 3 décembre 2012, en remplaçant la date du 1<sup>er</sup> avril par celle du 8 avril, en raison du congé de Pâques.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### **23.4 Motion de félicitations – Employés des travaux de déneigement**

**2013-01-041**

Il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adresse une motion unanime de félicitations aux employés affectés aux travaux de déneigement pour le bon travail réalisé à l'occasion des dernières tempêtes et l'élargissement des rues et d'avoir profité du temps doux pour remettre les rues sur l'asphalte.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### **23.5 Motion de félicitations – ATJ St-Thomas – Fête de Noël**

**2013-01-042**

Il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adresse une motion unanime de félicitations au comité de l'ATJ St-Thomas pour la Fête de Noël qui s'est tenue le 22 décembre 2012.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le maire fait un tour de table et demande aux conseillers et à la conseillère s'il y a des sujets dont ils aimeraient discuter.

### **Période de questions**

Début : 20 h 16  
Fin : 20 h 16 (pas de question)

### **24. Clôture de la séance**

**2013-01-043**

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que la séance soit levée à 20 h 16.

## Séance ordinaire du 14 janvier 2013

ADOPTÉE UNANIMEMENT

---

Robert Landry,  
Maire

---

Nathalie Vallée, g.m.a.  
Directrice générale et secrétaire-  
trésorière